



## Règlement intérieur

Le règlement intérieur rappelle les règles du savoir-vivre dans les immeubles de l'OPH05. Un cadre de vie agréable dans un habitat collectif se crée grâce à la bonne volonté et à la coopération de tous. Veillez à respecter vos voisins et votre environnement.

Le non-respect de ce règlement peut entraîner la résiliation judiciaire du contrat de location.

### **SIÈGE DE L'OPH05**

23 Boulevard Georges Pompidou  
CS 86004  
05003 GAP Cedex  
04.92.40.27.27

### **ANTENNE DE BRIANÇON**

Résidence "Les Cros" Bat. E  
11, Avenue René Froger  
05100 BRIANÇON  
04.92.20.60.30

